



À tous les membres de la FSD

Berne, le 12 novembre 2020

Assemblée générale 2020 de la Fédération Suisse des Désinfestateurs

Mesdames et Messieurs, chers membres,

En raison des restrictions imposées par le canton de Berne, l'assemblée générale de la FSD prévue le 27 octobre 2020 a dû être annulée.

Organisation de l'Assemblée générale 2020 par écrit

L'ordonnance 3 sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus du Conseil fédéral prévoit expressément à son article 27 al. 1 a, la possibilité d'exercer vos droits par écrit comme alternative à une assemblée présente. En raison de la situation sanitaire actuelle, le comité de la FSD a donc décidé à l'unanimité que l'Assemblée générale 2020 se déroulera sous la forme écrite.

Vous trouverez en annexe tous les documents nécessaires à un vote par correspondance. Nous vous prions de remplir le bulletin de vote et de nous le retourner, dûment signé, jusqu'au 27 novembre 2020, par fax, courrier ou courriel, au secrétariat de la FSD.

Les points 5 et 6.2 de l'ordre du jour prévu pour l'assemblée du 27 octobre 2020 ne pourront pas être traités par voie de circulaire. En effet, le point 5 « Propositions d'Uli Lachmuth » nécessite une discussion entre les membres et le comité FSD et 6.2 « Proposition du comité d'exclure de la FSD l'entreprise A-Team » implique, selon l'art. 10 des statuts, que le « membre doit avoir au préalable la possibilité de se faire entendre par l'Assemblée générale ». Comme ni la discussion, ni l'audition ne sont possibles dans les conditions actuelles, le comité de la FSD a décidé de reprendre ces deux points lors de la prochaine AG.

Un procès-verbal des résultats vous sera transmis après le dépouillement des bulletins de vote le 30 octobre 2020.

En vous souhaitant bonne santé, nous vous présentons, Mesdames et Messieurs, chers membres, nos plus cordiales salutations.

Fédération Suisse des Désinfestateurs


Stéphane Aeschlimann
Président


Schaumberg, Secrétaire
Secrétaire général

Annexes :

1. Ordre du jour
2. Bulletin de vote
3. Procès-verbal de l'Assemblée générale 2019
4. Rapport annuel du président
5. Comptes 2019 et Rapport de révision
6. Proposition cotisations 2020
7. Budget 2020
8. Proposition de modification des statuts ; Art. 20 f : Durée des mandats à la commission de formation



Fédération Suisse des Désinfestateurs
Verband Schweizerischer Schädlingbekämpfer
Federazione Svizzera dei Disinfestatori

ORDRE DU JOUR

à l'assemblée générale 2020 de la FSD

Par voie de circulation

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 mars 2019
2. Approbation du rapport du président
3. Approbation des comptes 2019 et du rapport de l'organe de révision
4. Décharge au comité et à l'organe de révision
5. Élections de l'organe de révision (Sigenthaler Revision)
6. Budget 2020 et montant des cotisations 2020
7. Modification des statuts ; Art. 20 f : Durée des mandats à la commission de formation
8. Date de l'assemblée générale 2021 : jeudi 25 mars 2021

En vous souhaitant bonne santé, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, cher membre, nos salutations les meilleures.

Fédération Suisse des Désinfestateurs

Stéphane Aeschlimann
Président



Assemblée générale 2020 - Bulletin de vote

Délai de retour : 27 novembre 2020

Nom :

Adresse :

Ordre du jour de l'assemblée générale

(Veuillez voter sur les différents points de l'ordre du jour en cochant oui / non / ou abstention)

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 mars 2019

Oui : Non : Abstention :

2. Approbation du rapport d'activité du président

Oui : Non : Abstention :

3. Approbation des comptes et du bilan 2019 et du rapport de l'organe de révision

Oui : Non : Abstention :

4. Décharges au comité et à l'organe de contrôle

Oui : Non : Abstention :

5. Election de l'organe de révision (Siegenthaler Revision)

Oui : Non : Abstention :

6. Approbation du budget 20 et montant des cotisations 2020

Oui : Non : Abstention :

7. Modification des statuts ; Art. 20 f (durée du mandat à la commission de formation)

Oui : Non : Abstention :

8. Fixation de la date de la prochaine Assemblée générale au 25 mars 2021

Oui : Non : Abstention :

Signature :

Veillez renvoyer le bulletin signé au secrétariat de la FSD :

Par poste : Fédération Suisse des Désinfestateurs
Secrétariat, Kapellenstrasse 14
Case postale
3001 Berne

Par Fax : 058 796 99 03

Par courriel : info@fsd-vss.ch



Procès-verbal

Assemblée générale de la Fédération Suisse des Désinfestateurs

du 28 mars 2019, de 14 h à 15 h 30

Stade de Suisse – Papiermühlestrasse 71 - Berne

Ordre du jour

- 1 *Accueil*
- 2 *Liste des présences et détermination des membres ayant le droit de vote, élection du scrutateur*
- 3 *Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 22 mars 2018*
- 4 *Membres*
- 5 *Approbation du rapport du président*
- 6 *Approbation des comptes annuels 2018 et du rapport de l'organe de révision*
- 7 *Décharge du comité*
- 8 *Élections*
- 9 *Budget 2019 et fixation du montant des contributions des membres*
- 10 *Commission de formation*
 - 10.1 *Rapport de la commission de formation*
 - 10.2 *Rapport du cours de formation 2019*
- 11 *Divers*
- 12 *Date de l'assemblée générale 2020 : jeudi 26 mars 2020 comme date probable*

1 **Accueil**

En tant que président de la Fédération Suisse des Désinfestateurs (FSD), Manuel Wegmann salue les membres présents à l'assemblée générale 2019.

Manuel Wegmann évoque l'invitation conforme aux statuts au moyen d'une lettre de convocation datant du 27 février 2019. Aucune proposition concernant l'ordre du jour n'a été formulée.

2 **Liste des présences et détermination des membres ayant le droit de vote, élection du scrutateur**

Conformément à la liste des présences, 31 membres sont personnellement présents à l'assemblée générale. Par ailleurs, 12 membres ont fait usage de l'art. 18 lit. e des statuts et ont délégué leur droit de vote pour l'assemblée générale d'aujourd'hui à un autre membre. Par conséquent, 43 membres sont représentés à l'assemblée générale. La majorité absolue se situe à 22 voix.

Manuel Wegmann propose Urs Frommelt comme scrutateur.

Décision : Urs Frommelt est élu à l'unanimité comme scrutateur.
--

Urs Frommelt accepte son élection.



3 Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 22 mars 2018

Le procès-verbal a été présenté aux membres par écrit via un courrier du 13 mars 2019.

Manuel Wegmann demande à l'assemblée si elle souhaite la lecture du procès-verbal.

Ce n'est pas le cas.

Aucune question n'est posée au sujet du procès-verbal.

Décision : le procès-verbal de l'assemblée générale du jeudi 22 mars 2018 est approuvé à l'unanimité.

4 Membres

Manuel Wegmann fait savoir que durant l'année associative 2018/2019, trois nouveaux membres ont été accueillis :

- Nuisi-Tec Sàrl – Genève : 29/05/2018
- Bugxit GmbH – Oberglatt : 18/10/18
- Le Guêpier nuisible control Sàrl – Troistorrents : 16/02/19

Une entreprise a quitté la Fédération :

- ARS Insect GmbH – Uster : Fin 2018 (Intégration au sein d'Anticimex)

La Fédération suisse des Désinfestateurs compte donc actuellement 52 membres.

Manuel Wegmann présente l'évaluation de l'enquête actuelle auprès des membres. Il remercie les 23 membres qui ont pris le temps de répondre aux questions. Il serait souhaitable qu'un plus grand nombre de membres participent au prochain sondage.

5 Approbation du rapport du président

Le rapport annuel 2018-2019 du président a été envoyé le 13 mars 2019 en pièce jointe aux membres.

Manuel Wegmann récapitule les points les plus importants du rapport.

Personne ne souhaite prendre la parole.

Décision : le rapport annuel du président est approuvé à l'unanimité.

6 Approbation des comptes annuels 2018 et du rapport de l'organe de révision

Manuel Wegmann donne la parole à Thomas Schaumberg. Les comptes annuels et le rapport de l'organe de révision ont été soumis au préalable aux membres. Les comptes annuels sont mis en discussion. Aucune question n'est posée.



Décision : les comptes annuels et le rapport de l'organe de révision sont approuvés à l'unanimité.

7 Décharge du comité

Manuel Wegmann redonne la parole à Thomas Schaumberg.

Thomas Schaumberg propose à l'assemblée générale d'accorder la décharge du comité.

Décision : la décharge du comité est accordée à l'unanimité.

Au nom de tous les membres du comité, Manuel Wegmann adresse ses remerciements pour la confiance témoignée.

8 Élections

Élection du comité

Manuel Wegmann fait savoir que le mandat de deux ans du comité est écoulé.

Les membres actuels du comité

- Isabelle Landau
- Stéphane Aeschlimann
- Jean-Martin Fierz
- Pascal Frei
- Manuel Wegmann

se présentent à nouveau pour le mandat 2019 – 2021 du comité.

Deborah Sauge, Dexterm SA, est proposée comme nouveau membre du comité.

Deborah se présente brièvement.

Manuel Wegmann demande à l'assemblée si d'autres propositions ont été formulées pour de nouveaux membres du comité. Ce n'est pas le cas.

Manuel Wegmann demande à l'assemblée si une élection en bloc de tous les membres du comité est acceptable.

Décision : une élection en bloc de tous les membres du comité est approuvée par 41 voix pour, une voix contre et une abstention.

Manuel Wegmann propose de réélire le comité.

Décision : le comité actuel est élu à l'unanimité pour le mandat 2019 – 2021.

Au nom du comité, Manuel Wegmann adresse ses remerciements pour la confiance témoignée.

Élection du président



Isabelle Landau annonce que l'actuel président Manuel Wegmann ne se met pas à disposition pour un nouveau mandat, mais veut rester dans le comité.

Elle propose le membre du comité Stéphane Aeschlimann pour la présidence.

Stéphane Aeschlimann présente en séance plénière les raisons qui l'ont poussé à se présenter à la présidence de la FSD.

Isabelle Landau demande à l'assemblée si d'autres candidatures ont été soumises. Ce n'est pas le cas.

La demande concerne l'élection de Stéphane Aeschlimann à la présidence pour le mandat 2019 – 2021.

Décision : Stéphane Aeschlimann est élu président pour le mandat 2019 – 2021 par 38 voix pour et 5 abstentions.

Isabelle Landau félicite le nouveau président.

Stéphane Aeschlimann exprime ses remerciements pour sa nomination et la confiance qui lui a été témoignée. En tant que nouveau président, il mettra l'accent sur la continuité et œuvrera pour une plus grande reconnaissance de la profession de désinfestateur. L'image de la profession doit être améliorée. En outre, le secteur doit continuer à prendre des mesures cohérentes contre les moutons noirs.

Il souligne les mérites de l'actuel président Manuel Wegmann et lui remet un cadeau personnel au nom du comité. Les quatre collègues germano-suisses l'ont par ailleurs très bien intégré dans le comité. Il annonce qu'en tant que président, il correspondra en français et se réjouit d'une bonne coopération au cours des deux prochaines années.

Enfin, il demande à l'assemblée d'applaudir chaleureusement Manuel Wegmann pour ses services rendus.

Élection d'un remplaçant dans la commission de formation

Isabelle Landau passe à l'élection d'un remplaçant dans la commission de formation.

Le mandat de trois ans de tous les membres de la commission de formation n'a pas encore expiré (art. 20 lit. f des statuts). Cependant, la démission de Daniel Fassbind rend nécessaire la nomination d'un remplaçant.

Les autres membres actuels de la commission de formation

- Isabelle Landau
- Gabi Müller
- Gérard Cuendet
- Ulrich Lachmuth

restent à disposition jusqu'à la fin du mandat 2017 – 2020.

Dans un discours élogieux, Isabelle Landau salue les réalisations de Daniel Fassbind, notamment dans le développement du programme de formation 2017/18. En tant que grand visionnaire, Daniel Fassbind a lancé de nombreux nouveaux projets et idées, comme la professionnalisation du secrétariat avec le Centre Patronal. Isabelle Landau regrette profondément que Daniel Fassbind quitte la commission de formation. Elle lui souhaite bonne chance et lui offre un cadeau.



Daniel Fassbind remercie la commission de formation et le comité pour la bonne coopération. Il suggère de réfléchir à une professionnalisation plus poussée. L'actuel système de milice a atteint ses limites.

Isabelle Landau propose d'élire Daniel Fassbind comme membre honoraire de la FSD.

Décision : Daniel Fassbind est élu à l'unanimité membre honoraire de la FSD.

Isabelle Landau propose Hubert Kupper de desinfesta comme successeur dans la commission de formation.

Hubert Kupper se présente. Selon lui, les exigences imposées aux désinfestateurs n'ont cessé d'augmenter. On peut s'attendre à une plus grande professionnalisation du secteur.

Isabelle Landau demande à l'assemblée si d'autres candidatures ont été soumises. Ce n'est pas le cas.

La demande concerne la nomination de Hubert Kupper comme membre de la commission de formation.

Décision : Hubert Kupper est élu à l'unanimité à la commission de formation de la FSD.

9 Budget 2019 et fixation du montant des contributions des membres

Manuel Wegmann donne la parole à Thomas Schaumberg.

Le budget a été envoyé au préalable. Il se base sur le nombre déclaré de techniciens dans les effectifs de l'année précédente.

Thomas Schaumberg explique le budget.

Aucune autre question n'est posée.

Décision : le budget 2019 est approuvé à l'unanimité.

Manuel Wegmann demande que les contributions des membres, les contributions des donateurs et les frais d'admission demeurent identiques à ceux de 2019.

Décision : il a été décidé à l'unanimité de percevoir des contributions de membres identiques à celles de 2019.

10 Commission de formation

10.1 Rapport de la commission de formation



Isabelle Landau donne un aperçu des activités de la commission de formation en 2018/19 et renvoie pour plus de détails au point 4 du rapport du Président.

10.2 Rapport sur le cours de formation 2019

Daniel Fassbind fait le point sur la formation. Il met particulièrement l'accent sur les expériences positives liées à la situation centrale du Centre Loewenberg. Celle-ci permet d'améliorer l'échange entre les participants.

Les points suivants doivent être améliorés en particulier :

- Les problèmes techniques du Learning Lab de Bayer devraient être résolus d'ici 2020
- Le livret bleu prouvant la lutte contre les nuisibles prescrite doit également être utilisé consciencieusement
- Un jour supplémentaire sera consacré à l'examen

Daniel Fassbind souligne qu'en raison de la transformation du Centre Loewenberg en 2020, la formation aura lieu une seule fois sur le Campus Sursee.

11 Divers

Stéphane Aeschlimann souligne que le comité a décidé d'accompagner la certification des chiens renifleurs et de leurs maîtres en mettant en place au sein de la FSD un groupe de travail composé de deux membres du comité : Patric Corpataux, responsable de la certification en Suisse pour la BBF (BedBugs Foundation), et Philippe Pugin, expert canin de l'Armée suisse. L'objectif est d'associer les entreprises de lutte contre les nuisibles à des équipes de chiens renifleurs certifiées annuellement afin d'avoir l'assurance de travailler avec de « vrais » experts en détection ayant reçu une formation en biologie, cycle de vie et possibilités de cachettes pour les punaises de lit.

Manuel Wegmann remercie les membres pour la confiance témoignée au cours des quatre dernières années et souhaite plein succès à son successeur Stéphane Aeschlimann.

12 Date de l'assemblée générale 2020 : jeudi 26 mars 2020 comme date probable

Décision : le jeudi 26 mars 2020 est approuvé à l'unanimité. Le lieu de réunion sera à nouveau le Stade de Suisse à Berne.

Manuel Wegmann clôture l'assemblée générale 2019 à 15 h 30, remercie pour la participation active et souhaite à tous un bon exercice.

L'assemblée se clôture par des applaudissements.

Berne, 05/04/2019

Stéphane Aeschlimann
Président

Thomas Schaumberg
Secrétariat



Fédération Suisse des Désinfestateurs
Verband Schweizerischer Schädlingbekämpfer
Federazione Svizzera dei Disinfestatori

Message du Président : Travaux du comité 2019/2020

1. Généralités

Chers confrères,

J'espère sincèrement que ce message vous trouvera en bonne santé.

Suite à la crise sanitaire sans précédent à laquelle nous avons été confrontés, résultat de la propagation du virus SARS-Cov 2 (plus communément appelé Covid 19), chacun d'entre nous a été contraint de revoir de nombreux aspects de sa vie, tant personnelle que professionnelle. Cette pandémie a également favorisé un retour sur le devant de la scène de notre profession. Comme tout événement imprévu, cette pandémie a été révélatrice de réelles forces, parfois insoupçonnées, chez la plupart d'entre nous, mais aussi de certaines failles que nous devons nous atteler à combler, dans un objectif d'amélioration continue.

De plus, la crise du coronavirus nous a amenés à renouer avec ce qui est sans doute l'une des bases de notre métier, la désinfection. En effet, c'est un aspect que la grande majorité d'entre nous avait quelque peu délaissée ces dernières années et la situation actuelle a fait que nous avons régulièrement été sollicités pour des désinfections urgentes d'espaces accueillant du public.

De surcroît, il est sans doute fondamental d'évoquer que cette situation, et plus particulièrement le confinement que nous avons vécu, peut également être perçu comme une opportunité. Comme le disait Winston Churchill « Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté ».

Effectivement, cette situation nous a amené à régler des problèmes structurels et conjoncturels. Nous avons par exemple, pour la plupart, pris le temps de peaufiner nos protocoles de traitement, de nous former grâce à une pluralité de webinars techniques mais également de contrôler et, si besoin, de réparer notre matériel.

Fort heureusement, après un hiver doux, la saison estivale nous a permis de reprendre une forte activité, notamment avec la prolifération de guêpes, de frelons et de fourmis. Le télétravail a, lui aussi, contribué à cette reprise d'activité en augmentant le temps passé dans les foyers, et donc, la gêne occasionnée par les divers nuisibles.

Concernant l'engagement de la fédération envers un professionnel dans le domaine de la formation et de la certification de chiens renifleurs évoqué l'année dernière, après concertations avec des experts du secteur, nous avons pris la décision de ne pas nous impliquer. Nonobstant, nous vous recommandons fortement de vous assurer que le binôme en charge de vos détectations est certifié par la « Bed Bug Foundation » et de vous assurer que le conducteur de chien est un réel connaisseur de la punaise de lit, afin qu'il soit capable de montrer aux clients des punaises (ou des traces de punaises) en guise de preuve.

Enfin, nous souhaitons vous informer que nous recevons régulièrement des plaintes au sujet du travail exécuté par des entreprises membres. Nous vous rappelons par conséquent que des explications peuvent vous être demandées et que cela peut mener à des convocations, voire même à la décision du comité de faire voter à l'AG une éventuelle l'exclusion de la fédération d'une entreprise membre.

Dans ce même objectif d'amélioration constante de la qualité des services des membres de la fédération, nous avons demandé aux autorités compétentes de, dans un avenir proche, contrôler régulièrement les sociétés romandes de désinfection et de nettoyage, qu'elles soient membres ou non de la FSD.

Ces contrôles auront pour but de s'assurer du respect des différentes normes de notre profession. Cela permettra de perpétuer l'évolution et la professionnalisation de notre secteur, tout en s'assurant que les sociétés sérieuses ne soient pas lésées par la concurrence d'entreprises peu scrupuleuses vis-à-vis de nos normes.

En espérant pouvoir tous vous retrouver le 27 octobre 2020 à Berne, je souhaitais également, dans l'intervalle, adresser mes plus sincères remerciements à tous mes collègues du comité ainsi qu'aux membres du comité de formation professionnelle pour leur motivation sans faille lors de nos échanges en cette période difficile.



2. Relations publiques

En Suisse alémanique, depuis octobre 2019 environ, nous avons eu connaissance d'entreprises qui proposent des services de lutte contre les parasites sans avoir de permis ni aucune autre connaissance de la branche (il y a eu deux rapports sur les pages allemandes de notre site). Les clients sont attirés par des sites internet dont les noms tels que "kammerjäger-notfall.ch", "Schädlingsjäger-notfall.ch", etc. figurent régulièrement en tête des recherches sur Google. En outre, le site web est lié à de nombreuses localités, suggérant ainsi aux clients que l'entreprise est basée localement. Ces derniers mois, beaucoup de temps a été consacré à la collecte des rapports des clients afin de disposer de suffisamment de documents en cas de plaintes.

En avril 2019, les médias ont fait état de pâtes adhésives appliquées sur les toits pour dissuader les oiseaux et sur lesquelles ceux-ci restaient collés ou mouraient les ailes collées. La « Stiftung für das Tier im Recht » a confondu ces pâtes adhésives achetées sur Internet avec un produit répulsif qui est approuvé en Suisse. La FSD a pris position.

En juin 2019, un article de trois pages de la FSD a été publié dans le magazine "Hauswart/In" : "Ectoparasites des humains, des animaux domestiques et sauvages".

En juin 2020, Isabelle Landau a pu faire comme représentante de la FSD deux présentations sur les punaises de lit lors d'une journée de formation pour les responsables de cabanes du Club Alpin.

Le 13 septembre 2020, la FSD a publié dans la « NZZ am Sonntag » un courrier des lecteurs dans lequel la différence entre pesticide, produit phytosanitaire et biocide était soulignée.

Site internet

Au cours des 18 mois de cette période sous revue, 16 nouvelles en allemand et 7 nouvelles en français ont été publiées sur le site internet de la FSD, sous "Actualités". De plus, les membres ont été informés de l'actualité par trois bulletins d'information. Cette méthode ayant été choisie car les membres ne consultent pas tous le site web de la fédération (www.fsd-vss.ch).

Contact avec les clients et les membres

Le nombre de demandes de renseignements de clients, qui ont souvent des problèmes complexes avec des nuisibles, a fortement augmenté au cours des 18 derniers mois. Par exemple, des consultations écrites et des déterminations d'insectes ont été effectuées en allemand auprès d'une cinquantaine de clients. En outre, les contacts avec les désinfestateurs ont augmenté : il y a eu des échanges écrits avec 13 membres et 9 non-membres grâce auxquels les problèmes pouvaient être résolus.

Modifications de la loi

Dans le cadre de la consultation sur la révision partielle de l'ordonnance sur les produits biocides, (OPBio), la FSD a soumis une prise de position dans les délais à fin janvier. L'objectif principal était de nommer les lacunes du registre public des produits RPC. D'une part, les entrées dans le registre des produits chimiques RPC sont déficientes et incohérentes, et d'autre part, les fonctions de recherche sont très limitées.

Dans le cadre de l'initiative parlementaire (19.475 Réduire le risque de l'utilisation de pesticides) avec le projet de modifications de la loi fédérale sur la réduction des risques liés à l'utilisation de pesticides, le Conseil des Etats a été informé par une lettre détaillée en septembre 2020 que cette loi va trop loin. La FSD a signé cette lettre avec d'autres associations telles que scienceindustries, SWISSMEM, Swiss Textiles, l'Association suisse de l'industrie des peintures et vernis, etc. La demande n'a pas été traitée en séance, l'initiative sera désormais transmise au Conseil national.

En 2021, deux initiatives seront votées sur cet appel à la réduction des pesticides. Nous devons avant tout veiller à ce que les produits phytosanitaires et les biocides ne soient pas mis dans le même panier. Le comité suivra de près les débats ainsi que toutes autres demandes et propositions législatives. Si de telles exigences devaient avoir un impact négatif sur nos tâches ou même rendre notre travail impossible, nous essaierons de faire connaître notre position aux responsables.



Fédération Suisse des Désinfestateurs
Verband Schweizerischer Schädlingbekämpfer
Federazione Svizzera dei Disinfestatori

En **Suisse romande**, nous avons mis en place durant l'année 2019 l'envoi de Newsletters qui ont pour vocations d'informer les membres des changements législatifs qui concernent notre domaine ou de partager des événements importants (parution dans des médias par exemple).

Nous avons dû intervenir à plusieurs reprises auprès d'entreprises qui affichaient le logo de la FSD sans en être membre. Lors de ces contacts nous leur avons demandé de retirer les informations qui pouvaient mettre dans l'erreur les clients et leur avons proposé de s'affilier à la FSD.

L'année 2020 a été « extraordinaire » dans tous les domaines et également dans les relations publiques. Lors de cette période nous avons reçu un grand nombre de demandes par mail ou par téléphone et nous avons pris le temps d'analyser chaque question en détail afin de pouvoir y répondre. Nous avons fait en sorte de répondre aux interrogations des membres concernant le maintien de notre activité durant le confinement et avons fait parvenir des informations concernant l'évolution d'un point de vue politique. Nous espérons avoir été un soutien lors de cette période difficile.

3. Pouvoirs publics

Depuis 2019, il y a une augmentation d'entreprises travaillant sans permis OPer-P ni expérience professionnelle. Elles font de la publicité agressive sur Internet en abusant de Google AdWords afin d'apparaître en haut dans les résultats des recherches Google et se présentent comme désinfestateurs professionnels. Ces entreprises douteuses pratiquent des prix exorbitants pour leurs services et demandent à leurs clients à payer immédiatement. Les sites web promettent des traitements biologiques et des années d'expérience. Plusieurs de ces sites sont dirigés vers le même fournisseur travaillant depuis l'Allemagne. Nous avons signalé ces cas à Chemsuisse et aux laboratoires cantonaux respectifs.

Cependant, comme le comité de la FSD estime les mesures et les possibilités des autorités insuffisamment efficaces, il a décidé d'intenter, avec le soutien d'un avocat, une action en justice contre l'une de ces entreprises afin de créer un cas de jurisprudence.

En outre, les cas de travaux effectués sans permis OPer-P - notamment dans la lutte contre les guêpes - ont été transmis aux autorités cantonales compétentes.

4. Commission de formation

Formaco a annoncé en mai 2019 qu'elle n'organiserait plus de cours à partir de 2020. Cela a créé beaucoup de travail pour le Comité et la Commission de formation, car il fallait organiser sa succession. Jusqu'à la fin de l'année 2019, 4 réunions de la Commission de formation ont eu lieu, dont trois ont duré toute la journée. Il y a également eu diverses réunions en petits groupes pour réorganiser les cours. Isabelle Landau a effectué des travaux préparatoires afin que les cours puissent continuer à être offerts.

Début 2020, Isabelle Landau a été engagée en tant que responsable de la formation et de la formation continue. La FSD est responsable des formations en vue de l'obtention des permis pour l'emploi des pesticides en général (OPer-P) et pour l'emploi des fumigants (OPer-FU) et elle désormais le seul organe d'examen.

La Commission de formation s'est réunie 3 fois en 2020 (dont une fois via une conférence Microsoft Teams), les réunions ne durant qu'une demi-journée.

Formations pour le permis OPer-P et OPer-FU

Comme l'année précédente, la formation s'est déroulée sur la période janvier-décembre 2019. Après le bloc de janvier, qui s'est tenu à Regensdorf et Paudex, les blocs de mars et d'octobre ont eu lieu dans les deux langues pendant une semaine au centre de formation de Loewenberg, près de Morat. Pour la première fois, une journée complète de formation pratique a été organisée. Les examens des deux classes ont eu lieu les mêmes jours au centre Loewenberg. Les deux en allemand et en français ont été suivis avec succès et sans incident. En 2019, 19 personnes germanophones et 10 francophones ont obtenu le permis OPer-P.



Fédération Suisse des Désinfestateurs
Verband Schweizerischer Schädlingbekämpfer
Federazione Svizzera dei Disinfestatori

Un cours de formation en langue allemande sur la fumigation a été proposé au cours de l'année considérée. Douze participants ont reçu le permis OPer-FU. 27 personnes ont suivi avec succès le cours de répétition et sont donc titulaires du permis pour cinq ans supplémentaires.

Comité des Permis (CdP)

Les deux rapports annuels 2018 et 2019 des organes responsables, y compris toutes les activités liées aux formations, ont été reçus à temps par l'OFSP en mars. Le Comité des Permis est composé de tous les offices fédéraux et cantonaux et d'autres groupes d'intérêt importants pour notre industrie. Le CdP s'est réuni en mai 2019 et en juin 2020 et a reconnu notre travail pour l'obtention des permis avec une grande satisfaction.

Formation continue

La matinée de formation à l'occasion de l'AG 2019 de la FSD a porté sur différents sujets : De la responsabilité en cas d'infestation de punaises de lit aux méthodes alternatives de lutte contre les rongeurs et le syndrome d'Ekbom (insecte imaginaires).

La formation continue d'automne à Geroldswil a été un franc succès. Plusieurs intervenants internationaux ont fait part de leurs expériences en matière de lutte contre les punaises de lit. La traduction simultanée a été assurée pendant toute la journée. Outre le sujet des punaises, il a été question des blattes orientales dans les égouts (c'était un plaisir particulier d'entendre un collègue tessinois) et des espèces envahissantes. Une contribution très intéressante a été le rapport sur la première occurrence connue de termites *Reticulitermes* en Suisse. Le support de cours détaillé des présentations est l'une des caractéristiques des cours de formation de la FSD.

La formation d'automne à Paudex avait pour thème principal la communication. Après la présentation principale, des techniciens de différentes entreprises ont donné leur avis dans une vidéo. Ensuite, différents aspects de pièges ultraviolets ont été abordés. Un support de cours de haute qualité a également été distribué.

5. Finances

Les comptes ont de nouveau été tenus par le Centre Patronal. Les auditeurs ont relevé que les comptes annuels sont conformes à la loi. L'exercice s'est terminé avec un excédent de dépenses de 90'441.92 CHF imputé aux capitaux propres (12'644.31 CHF au 31.12.2019).

6. Membres

L'année dernière, 2 nouvelles adhésions dans le VSS ont été enregistrées : Nellessen der-kammerjaeger.ch à Kerns et GA36 Gini Pascal SA à Sion.

En 2019, la résiliation de Immoprotect GmbH à Lengwil-Oberhoffen (intégrée à Anticimex).

Ainsi, la Fédération Suisse des Désinfestateurs compte actuellement 53 membres.

Notice nécrologique Dr. Anton Hasenböhler

Avec le décès du Dr Anton Hasenböhler, la FSD a non seulement perdu un membre d'honneur, qui a toujours soutenu la FSD par ses vastes connaissances et son sens pratique, mais nous avons également perdu un fidèle compagnon d'armes pour la cause de la désinfestation. En outre, Toni a été actif pendant de nombreuses années au sein du Comité et de la Commission de formation de la FSD. De 2003 à 2006, il en a été président. Toni a toujours soutenu la fédération de tout son cœur et de toute son âme. Il nous manquera beaucoup.

Jahresrechnung Rapport annuel

vom 01.01.2019 bis 31.12.2019

**Verband Schweizer Schädlingsbekämpfer (VSS)
Fédération Suisse des Désinfestateurs (FSD)**

Kapellenstrasse 14
3001 Bern

UID-Nr. CHE-104.234.371

Köniz, 05.03.2020



An die Generalversammlung des
Verband Schweizer Schädlingsbekämpfer (VSS)
3001 Bern

Bericht der Revisionsstelle zur Eingeschränkten Revision

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang) des Verbandes der Schweizer Schädlingsbekämpfer für das am 31. Dezember 2019 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen.

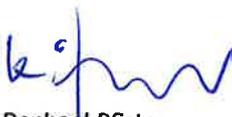
Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der bei der geprüften Einheit vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht Gesetz und Statuten entspricht.

Köniz, 5. März 2020

SIEGENTHALER REVISION AG


Bruno Hostettler
Revisionsexperte
Leitender Revisor


Raphael Pfister
Revisionsexperte

A l'assemblée générale des membres de la
Fédération suisse des désinfestateurs (FSD)
3001 Berne

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

En notre Qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe) de la Fédération suisse des désinfestateurs pour l'exercice arrêté au 31. décembre 2019.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Köniz, le 5 mars 2020

SIEGENTHALER REVISION AG


Bruno Hostettler
Réviseur expert
Auditeur responsable


Raphael Pfister
Réviseur expert

**BILANZ
BILAN****Verband Schweizer Schädlingsbekämpfer (VSS)
Fédération Suisse des Désinfestateurs (FSD)**

	31.12.2019	%	31.12.2018	%
	CHF		CHF	
AKTIVEN / ACTIFS				
Kasse / Caisse	159.20	0.1	280.55	0.1
PostFinance	264'823.50	84.8	275'951.45	89.6
Flüssige Mittel / Liquidités	264'982.70	84.9	276'232.00	89.7
Forderungen / Débiteurs	30'525.00	9.8	27'797.10	9.0
Forderungen aus Lieferungen und Leistungen / Créances résultant de la vente de biens et de prestations	30'525.00	9.8	27'797.10	9.0
Aktive Rechnungsabgrenzungen / Actifs de régularisation	16'644.65	5.3	4'008.90	1.3
Aktive Rechnungsabgrenzungen / Actifs de régularisation	16'644.65	5.3	4'008.90	1.3
TOTAL UMLAUFVERMÖGEN / TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	312'152.35	100.0	308'038.00	100.0
TOTAL AKTIVEN / TOTAL ACTIFS	312'152.35	100.0	308'038.00	100.0

BILANZ
BILAN

Verband Schweizer Schädlingsbekämpfer (VSS)
Fédération Suisse des Désinfestateurs (FSD)

	31.12.2019	%	31.12.2018	%
	CHF		CHF	
PASSIVEN / PASSIFS				
Verbindlichkeiten / Créanciers	77'901.34	25.0	73'473.77	23.9
Verbindlichkeiten aus Lieferungen und Leistungen / Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations	77'901.34	25.0	73'473.77	23.9
Passive Rechnungsabgrenzungen / Passifs de régularisation	202'866.70	65.0	66'118.00	21.5
Passive Rechnungsabgrenzungen Passifs de régularisation	202'866.70	65.0	66'118.00	21.5
TOTAL KURZFRISTIGES FREMDKAPITAL / TOTAL FONDS ÉTRANGERS À COURT TERME	280'768.04	89.9	139'591.77	45.3
Rückstellungen / Réserves				
Juristische Beratung / Provision pour conseils et frais juridiques	18'740.00	6.0	18'740.00	6.1
Berufsausbildungsfonds / Fonds de formation professionnelle	0.00	0.0	46'620.00	15.1
Übrige langfristige Verbindlichkeiten / Autre dettes à long terme	18'740.00	6.0	65'360.00	21.2
TOTAL LANGFRISTIGES FREMDKAPITAL / TOTAL FONDS ÉTRANGERS À LONG TERME	18'740.00	6.0	65'360.00	21.2
TOTAL FREMDKAPITAL / TOTAL FONDS ÉTRANGERS	299'508.04	95.9	204'951.77	66.5
Vereinskapital / Capital	103'086.23	33.0	110'957.76	36.0
Grundkapital / Fonds propres	103'086.23	33.0	110'957.76	36.0
Jahresergebnis / Résultat annuel	-90'441.92	-29.0	-7'871.53	-2.6
Reserven und Bilanzverlust / Réserves et Déficit accumulé	-90'441.92	-29.0	-7'871.53	-2.6
TOTAL EIGENKAPITAL / TOTAL FONDS PROPRES	12'644.31	4.1	103'086.23	33.5
TOTAL PASSIVEN / TOTAL PASSIFS	312'152.35	100.0	308'038.00	100.0

**ERFOLGSRECHNUNG
COMPTE DE RÉSULTAT**

**Verband Schweizer Schädlingbekämpfer (VSS)
Fédération Suisse des Désinfestateurs (FSD)**

	2019	%	2018	%
	CHF		CHF	
Mitgliederbeiträge / Cotisations des membres	102'920.00	84.9	100'430.00	82.8
Gönnerbeiträge / Cotisations sympathisants	4'800.00	4.0	4'800.00	4.0
Eingangsfinanzen / Finances d'entrée	2'000.00	1.6	8'000.00	6.6
Total Mitgliederbeiträge / Total Cotisations des membres	109'720.00	90.5	113'230.00	93.4
Vermietung Stände / Location de stands	11'500.00	9.5	8'000.00	100.0
Total Sonstige Produkte / Total produits divers	11'500.00	9.5	8'000.00	6.6
Total Betriebsertrag / Total produits d'exploitation	121'220.00	100.0	121'230.00	100.0
Honorar Geschäftsführung / Honoraires	-45'465.00	-37.5	-45'465.00	-37.5
Sekretariatskosten / Débours de secrétariat	-2'661.30	-2.2	-1'539.35	-1.3
Revision / Révision	-1'680.10	-1.4	-1'120.10	-0.9
Kommunikation, Lobbying / Communication, Lobbying	-2'173.92	-1.8	-1'395.04	-1.2
Übersetzungen Vorstand / Traductions Comité	-939.32	-0.8	-828.32	-0.7
Übersetzungen Verschiedene / Traductions Divers	-363.43	-0.3	-131.70	-0.1
Reisespesen CEPA / Frais déplacement CEPA	-1'569.00	-1.3	-844.90	-0.7
Kosten Generalversammlung / Frais Assemblée générale	-18'470.49	-15.2	-20'205.93	-16.7
Komiteespesen / Frais comité	-27'943.05	-23.1	-10'539.05	-8.7
Beitrag CEPA / Cotisation CEPA	-2'871.75	-2.4	-3'532.04	-2.9
Fachzeitschriften Mitglieder / Revues spécialisées membres	-7'715.21	-6.4	-7'170.61	-5.9
Internet	-675.35	-0.6	-8'948.10	-7.4
Zertifizierung EN 16636 / Certification EM 16636	0.00	-	-6'000.00	-4.9
Übrige Spesen / Autres frais	-163.67	-0.1	0.00	-
Total Betriebsaufwand / Total charges d'exploitation	-112'691.59	-93.0	-107'720.14	-88.9
BETRIEBSERGEBNIS / RÉSULTAT D'EXPLOITATION	8'528.41	7.0	13'509.86	11.1
Finanzaufwand / Charges financières	-341.54	-0.3	-294.40	-0.2
Finanzerfolg / Résultat des placements financiers	-341.54	-0.3	-294.40	-0.2
BETRIEBLICHES ERGEBNIS VOR STEUERN (EBT) / RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT IMPÔTS	8'186.87	6.8	13'215.46	10.9

**ERFOLGSRECHNUNG
COMPTE DE RÉSULTAT**

**Verband Schweizer Schädlingsbekämpfer (VSS)
Fédération Suisse des Désinfestateurs (FSD)**

	2019	%	2018	%
	CHF		CHF	
Ausserordentlicher Ertrag / Produits exceptionnels	61.55	0.1	38.35	0.0
Ausserordentlicher Aufwand / Charges exceptionnels	-1'500.00	-1.2	-36.45	-0.0
Betrieblicher Nebenerfolg / Postes extraordinaires	-1'438.45	-1.2	1.90	0.0
Erträge Berufsausbildung / Produits formation professionnelles	250'345.00	206.5	305'738.72	252.2
Aufwände Berufsausbildung / Charges formation professionnelles	-393'914.04	-325.0	-326'574.61	-269.4
Auflösung Fonds Berufsbildung / Dissolution des réserves fonds de formation professionnelle	46'620.00	38.5	0.00	-
Ausserordentlicher Erfolg / Résultat exeptionnel	-96'949.04	-80.0	-20'835.89	-17.2
Ausserordentlicher Erfolg / Résultat exeptionnel	-96'949.04	-80.0	-20'835.89	-17.2
JAHRESERGEBNIS VOR STEUERN / RÉSULTAT ANNUEL AVANT IMPÔTS	-90'200.62	-74.4	-7'618.53	-6.3
Steuerschätzung / Provision estimée pour impôts	-241.30	-0.2	-253.00	-0.2
JAHRESERGEBNIS / RÉSULTAT ANNUEL	-90'441.92	-74.6	-7'871.53	-6.5

ALLGEMEINE ANGABEN / INDICATION GÉNÉRALES

Firma, Rechtsform und Sitz / Société, forme juridique, siège social

Verband Schweizerischer Schädlingsbekämpfer, Verein, Bern / Fédération Suisse des Désinfestateurs, Association, Berne
Unternehmens-Identifikationsnummer (UID) / Numéro d'identification des entreprises (IDE) CHE-104.234.371

Anzahl Vollzeitstellen / Nombre de postes à temps plein	2019	2018
Anzahl der Vollzeitstellen im Jahresdurchschnitt /	<10	<10
Moyenne nombre de postes à temps plein		

BILANZIERUNGS- UND BEWERTUNGSMETHODEN / MÉTHODES DE COMPTABILITÉ ET D'ÉVALUATION

Angaben über die in der Jahresrechnung angewandten Grundsätze

Informations sur les principes appliqués dans les comptes annuels

Die vorliegende Jahresrechnung wurde gemäss den Vorschriften des Schweizer Gesetzes, insbesondere der Artikel über die kaufmännische Buchführung und Rechnungslegung des Obligationenrechts (Art. 957 bis 962) erstellt.

Les présents comptes ont été établis en conformité avec les principes du nouveau droit comptable suisse, en particulier des articles sur la tenue de la comptabilité et la présentation des comptes commerciaux du Code des Obligations (art. 957 à 962).

In der Jahresrechnung wurden die nachfolgenden Grundsätze angewendet:

Die Rechnungslegung erfordert vom Vorstand Schätzungen und Beurteilungen, welche die Höhe der ausgewiesenen Vermögenswerte und Verbindlichkeiten sowie Eventualverbindlichkeiten im Zeitpunkt der Bilanzierung, aber auch Aufwendungen und Erträge der Berichtsperiode beeinflussen könnten.

Der Vorstand entscheidet dabei jeweils im eigenen Ermessen über die Ausnutzung der bestehenden gesetzlichen Bewertungs- und Bilanzierungsspielräume. Zum Wohle der Gesellschaft können dabei im Rahmen des Vorsichtsprinzips Abschreibungen, Wertberichtigungen und Rückstellungen über das betriebswirtschaftlich benötigte Ausmass hinaus gebildet werden.

Les principes suivants ont été appliqués aux comptes annuels:

La présentation des comptes exige du comité des évaluations et appréciations susceptibles d'influencer le montant des fonds, des dettes et des dettes éventuelles mais aussi des charges et des produits de l'exercice.

De ce fait, le comité décide à chaque fois selon sa libre appréciation de l'utilisation des marges de manoeuvre légales à sa disposition pour les évaluations et inscriptions au bilan. Il lui est donc possible de procéder, en respectant le principe de précaution, à des amortissements, ajustements de valeurs et provisions allant au-delà des montants nécessaires à la bonne marche de l'association.

Wesentliche Ereignisse nach dem Bilanzstichtag / Événements importants survenus après la date de clôture

Nach dem Bilanzstichtag und bis zur Verabschiedung der Jahresrechnung durch den Vorstand sind keine wesentlichen Ereignisse eingetreten, welche die Aussagefähigkeit der Jahresrechnung beeinträchtigen könnten bzw. an dieser Stelle offen gelegt werden müssen.

Après la date de clôture et jusqu'à l'adoption des états financiers annuels par la comité aucun événement significatif susceptible d'affecter la valeur informative des états financiers annuels ou devant être divulgué ici ne s'est produit.

Proposition Cotisations 2020

Membre actif

La cotisation est calculée en fonction du nombre de personnes effectuant des travaux de prévention ou de lutte contre les nuisibles

Cotisation de base CHF 1'200.00

Cotisation par désinfestateur CHF 200.00

Sponsor CHF 1'200.00





Fédération Suisse des Désinfestateurs
Verband Schweizerischer Schädlingbekämpfer
Federazione Svizzera dei Disinfestatori

Erfolgsrechnung / Compte de résultat

	<u>2018</u> CHF	<u>2019</u> CHF	<u>Budget</u> <u>2020</u> CHF
Betriebsertäge / Produits d'exploitation			
<i>Lieferungen und Leistungen / Livraisons et prestations</i>			
Mitgliederbeiträge / Cotisations des membres	100'430.00	102'920.00	104'000.00
Gönner Beiträge / Cotisations sympathisants	4'800.00	4'800.00	4'800.00
Eingangsfinanzen / Finances d'entrée	8'000.00	2'000.00	1'000.00
	113'230.00	109'720.00	109'800.00
<i>Sonstige Produkte / Produits divers</i>			
Vermietung Stände / Location de stands	8'000.00	11'500.00	8'000.00
	8'000.00	11'500.00	8'000.00
Betriebsertragtotal / Total produits d'exploitation	121'230.00	121'220.00	117'800.00
Betriebsaufwand / Charges d'exploitation			
<i>Verwaltungskosten / Charges d'administration</i>			
Honorargeschäftsführung / Honoraires	-45'465.00	-45'465.00	-55'000.00
Sekretariatskosten Debours / Débours de secrétariat	-1'539.35	-2'661.30	-2'500.00
Revision / Révision	-1'120.10	-1'680.10	-1'800.00
Kommunikation, Lobbying / Communication, Lobbying	-1'395.04	-2'173.92	-2'000.00
Übersetzungen Vorstand / Traductions - Comité	-828.32	-939.32	-1'300.00
Übersetzungen Verschiedene / Traductions - Divers	-131.70	-363.43	-1'000.00
Reisespesen CEPA / Frais déplacement CEPA	-844.90	-1'569.00	-2'000.00
GV-Kosten / Frais AG	-20'205.93	-18'470.49	-21'000.00
Komiteespesen / Frais comité	-10'539.05	-27'943.05	-12'000.00
Beitrag CEPA / Cotisation CEPA	-3'532.04	-2'871.75	-3'000.00
Fachzeitschriften für Mitglieder / Revues spécialisées pour membres	-7'170.61	-7'715.21	-8'000.00
Internet	-8'948.10	-675.35	-3'000.00
Zertifizierung EN 16636 / Certification EN16636	-6'000.00	-	-
Übrige Spesen / Autres frais	-	-163.67	-1'000.00
	-107'720.14	-112'691.59	-113'600.00
Betriebsaufwandtotal / Total charges d'exploitation	-107'720.14	-112'691.59	-113'600.00
Betriebsergebnis / Résultat d'exploitation	13'509.86	8'528.41	4'200.00
<i>Finanzerfolg / Résultat des placements financiers</i>			
Bank- und Postzinsen / Intérêts bancaires et postaux	-	-258.04	-
Bank- und PC-Spesen / Frais bancaires et postaux	-294.40	-83.50	-400.00
	-294.40	-341.54	-400.00
<i>Betrieblicher Nebenerfolg / Postes extraordinaires</i>			
Ausserordentlicher Ertrag / Produits exceptionnels	38.35	61.55	-
Ausserordentlicher Aufwand / Charges exceptionnelles	-36.45	-1'500.00	-
	1.90	-1'438.45	-
<i>Ausserordentlicher Erfolg / Résultat exceptionnel</i>			
Eträge Berufsausbildung/ Produits formation professionnelles	305'738.72	250'345.00	264'000.00
Aufwände Berufsausbildung / Charges formation professionnelles	-326'574.61	-393'914.04	-267'556.60
	-20'835.89	-143'569.04	-3'556.60
Jahresergebnis vor Steuern / Résultat annuel avant impôts	-7'618.53	-136'820.62	243.40



Fédération Suisse des Désinfestateurs
Verband Schweizerischer Schädlingbekämpfer
Federazione Svizzera dei Disinfestatori

Erfolgsrechnung / Compte de résultat

	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>Budget</u>
	CHF	CHF	CHF
Direkte Steuern / Impôts directs			
Steuerschätzung / Provision estimée pour impôts	-253.00	-241.30	-300.00
	-253.00	-241.30	-300.00
Jahresergebnis vor Rückstellungen / Résultat annuel avant réserves	-7'871.53	-137'061.92	-56.60
Rückstellungen / Réserves			
Berufsausbildungsfonds / Fonds de formation professionnelle	-	46'620.00	-
Auflösung Reserven / Dissolution des réserves	-	46'620.00	-
JAHRESERGEBNIS / RESULTAT ANNUEL	-7'871.53	-90'441.92	-56.60



**Fédération Suisse des Désinfestateurs
Verband Schweizerischer Schädlingbekämpfer
Federazione Svizzera dei Disinfestatori**

Erfolgsrechnung / Compte de résultat

Berufsausbildung / Formation professionnelle

	<u>2018</u> CHF	<u>2019</u> CHF	<u>Budget</u> <u>2020</u> CHF
Erträge / Produits			
Frühlingskurse / Cours printemps	3'780.00	1'980.00	-
Herbstkurse / Cours automne	19'170.00	24'730.00	10'000.00
Sponsoring Weiterbildung / Sponsoring Formation	1'798.72	-	-
GasKurs / Cours gazage			
Fachbewilligung VFB-S / Cours pour permis Oper-P	280'990.00	223'605.00	254'000.00
Ausserordentlicher Ertrag / Produits exceptionnels	-	30.00	-
Total Erträge / Total produits	305'738.72	250'345.00	264'000.00
Aufwände / Charges			
Berufsausbildungshonorar / Honoraires Formation prof.	-3'000.00	-3'000.00	-3'000.00
Löhne / Salaires	-	-	-87'206.60
Sozialabgaben / Charges sociales	-	-	-
Sitzungsgelder / Indemnités de séance CFP	-5'800.95	-27'188.60	-8'000.00
Sitzungsspesen AKB / Frais de séance CFP	-729.90	-1'525.40	-1'100.00
Übersetzungen AKB / Traductions - CFP	-2'863.93	-4'779.70	-5'000.00
Weiterbildung Frühling / Formation continue printemps	-6'875.79	-8'757.53	-1'250.00
Weiterbildung Herbst / Formation continue automne	-29'268.55	-51'774.13	-2'000.00
Fachbewilligung VFB-S / Cours pour permis Oper-P	-261'230.19	-277'025.54	-159'000.00
GasKurs / Cours gazage	-	-	-
Aufwand Weiterbildung / Charges Cours	-442.00	-984.79	-1'000.00
Überarbeitung der Kursunterlagen / Mise à jour des supports de cours	-	-1'617.40	-
Ausserordentlicher Aufwand / Charges exceptionnelles	-	-14'550.60	-
Projekt Ausbildungsprogramm / Projet planification de la formation	-16'363.30	-2'710.35	-
Total Aufwände / Total charges	-326'574.61	-393'914.04	-267'556.60
BERUFS-AUSBILDUNGSERGEBNIS / RESULTAT FORMATION PROFESSIONNELLE	-20'835.89	-143'569.04	-3'556.60



Proposition de modification des statuts de la FSD :

Actuel	Nouveau
<p>Article 20 Les compétences de l'Assemblée générale ordinaire sont :</p> <p>....</p> <p>f. de nommer tous les trois ans, les membres de la commission de formation et d'autres commissions,</p> <p>....</p>	<p>Article 20 Les compétences de l'Assemblée générale ordinaire sont :</p> <p>...</p> <p>f. de nommer tous les deux ans, les membres de la commission de formation et d'autres commissions,</p> <p>....</p>

Vorschlag zur VSS-Statutenänderung:

Alt	Neu
<p>Artikel 20 Kompetenzen der ordentlichen Generalversammlung:</p> <p>...</p> <p>f. Ernennung der Mitglieder der beruflichen, technischen und anderer Kommissionen alle drei Jahre,</p> <p>....</p>	<p>Article 20 Les compétences de l'Assemblée générale ordinaire sont :</p> <p>...</p> <p>f. Ernennung der Mitglieder der beruflichen, technischen und anderer Kommissionen alle zwei Jahre,</p> <p>....</p>